



## TARIFS DES FORMALITÉS EN MATIÈRE DE SÛRETÉS MOBILIÈRES

---

### Inscription de privilèges et nantissements

(janvier 2024)

- Privilèges de vendeur et d'action résolutoire
- Nantissements de fonds de commerce (- conventionnel - mesure conservatoire -)
- Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
- Nantissement judiciaire
- Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
- Inscription de gage des stocks y compris radiation totale
- Nantissements de parts sociales (conventionnel)
- Nantissements de parts sociales ou de meubles incorporels

- Nantissements de fonds de commerce
- Nantissements de parts sociales

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 22,75 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 22,75 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (sans frais postaux) : 86,95 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (avec frais postaux) : 89,11 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (sans frais postaux) : 128,42 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (avec frais postaux) : 130,58 €

Nantissement de parts sociales (judiciaires): dépôt d'acte en annexe du registre du commerce et des sociétés:  
8,03 €

- Gages des meubles corporels

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 10,73 €

Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 12,89 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 21,42 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 23,58 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 61,55 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 63,71 €

- Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires

Pour une créance inférieure à 20800€ : 9,37 €

Pour une créance supérieure à 20800€ : 41,47 €

- Privilèges du Trésor en matière fiscale

Pour une 1ère inscription : 2,02 €

- Nantissements de parts sociales (conventionnel)

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux): 22,75 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux): 24,91 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (sans frais postaux): 86,95 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (avec frais postaux): 89,11 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (sans frais postaux): 128,42 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (avec frais postaux): 130,58 €

- Inscription de gage sans dépossession

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 10,73 €

Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 12,89 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 21,42 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 23,58 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 61,55 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 63,71 €

- Nantissements de fonds de commerce (substitution)

La formalité est gratuite.

- Mesure d'inaliénabilité temporaire de fonds de commerce

Sans frais postaux : 20,06 €

Avec frais postaux : 21,36 €

- Crédit bail en matière mobilière
- Contrat de location

Sans frais postaux : 18,73 €

Avec frais postaux : 20,03 €

- Contrat de vente avec clause de réserve de propriété

Sans frais postaux : 8,03 €

Avec frais postaux : 9,32 €

## Renouvellement

- Privilèges de vendeur et d'action résolutoire
- Nantissements de fonds de commerce (- conventionnel - mesure conservatoire -)
- Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
- Nantissement judiciaire
- Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
- Inscription de gage des stocks
- Nantissements de parts sociales (conventionnel - conservatoire)
- Nantissements de parts sociales ou de meubles incorporels

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

- Inscription de gage sans dépossession

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

## Radiation d'inscription de privilèges et nantissements

- Privilèges de vendeur et d'action résolutoire
- Nantissements de fonds de commerce (- conventionnel - mesure conservatoire -)
- Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
- Nantissement judiciaire
- Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
- Inscription de gage des stocks y compris radiation totale
- Nantissements de parts sociales (conventionnel - judiciaire)
- Nantissements de parts sociales ou de meubles incorporels
  
- Nantissements de fonds de commerce
- Nantissement de parts sociales (conventionnel - judiciaire)

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 22,75 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 24.91 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (sans frais postaux) : 86,95 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (avec frais postaux) : 89.11 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (sans frais postaux) : 128,42 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (avec frais postaux) : 130.58 €

- Gages des meubles corporels

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 10,73 €

Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 12.89 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 21,42 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 23.58 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 61,55 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 63.71 €

- Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 9,37 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 41,47 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

- Privilèges du Trésor en matière fiscale

Sans frais postaux : 2,02 €

Avec frais postaux : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

- Crédit bail en matière mobilière
- Contrat de location

Sans frais postaux : 18,73 €

Avec frais postaux : 20,03 €

- Contrat de vente avec clause de réserve de propriété

Sans frais postaux : 8,03 €

Avec frais postaux : 9,32 €